

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 20 mai 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier

Présents par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. BERGER Laurent donne procuration à M. Nicolas LINSTER
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Thiebaut HIRTZ

10 – Columbarium cimetière Kerling-Lès-Sierck : devis

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il ne reste qu'une cavurne disponible dans le columbarium du cimetière communal. Il propose donc d'en installer un nouveau de 24 places et de créer par la même occasion un jardin du souvenir et un ossuaire, il présente à cet effet les trois devis suivants :

Sté GRANIMOND 57730 LACHAMBRE :

Devis N° 48966 Columbarium et jardin du souvenir : 19 310.00 € HT soit 21 600.00 € TTC

Devis N° 48965 Ossuaire : 8 194.00 € HT soit 9 832.80 € TTC

Sté COLORGA AD Funéraire 64200 ARCANGUES :

Devis N° D/00646 Columbarium et ossuaire : 29 876.00 € HT soit 35 851.20 € TTC

Sté EXHUMS-PRESTATIONS 64200 ARCANGUES :

Devis D2025-0035 Columbarium et Ossuaire : 31 612.00 € HT soit 37 958.40 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter la mise en place d'un nouveau columbarium avec un jardin du souvenir et un ossuaire et décide de retenir les devis de la Sté GRANIMOND 57730 LACHAMBRE : N° 48966 Columbarium et jardin du souvenir : 19 310.00 € HT soit 21 600.00 € TTC et N° 48965 Ossuaire : 8 194.00 € HT soit 9 832.80 € TTC.

Il donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 mai 2025
Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250520-1020052025-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025